



formation continue

Tendre l'oreille au problème de la surdité

La surdité acquise chez l'adulte... et s'il y avait quelque chose à faire ?

par France Désilets

Monique est atteinte de surdité depuis de nombreuses années. Malgré tout, elle a toujours réussi à se débrouiller sans aide particulière. Il y a huit ans, elle s'est procuré des prothèses auditives. Elle constate que sa surdité progresse. Elle doit déployer de plus en plus d'efforts pour remplir ses fonctions. Pourra-t-elle conserver son emploi ? Si elle parle de sa surdité, fera-t-elle l'objet de remarques déplaisantes ? Sera-t-elle mise à l'écart ? Monique est en proie à beaucoup d'émotions, son anxiété est à la hausse. Que faire ?

L'évaluation des besoins ... la pierre angulaire de la réadaptation

L'évaluation globale des besoins se fonde sur les principes du processus de production du handicap¹ (proposition du Comité québécois sur la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps). Elle prend donc en considération la déficience, les capacités et les incapacités, les facteurs environnementaux et les habitudes de vie de la personne malentendante (*figure*). Il importe de savoir que deux personnes ayant des audiogrammes similaires n'ont pas les mêmes besoins. La production du handicap met en jeu plusieurs facteurs : valeur rattachée à la communication, variété des situations d'écoute, soutien de l'entourage, etc. Une personne isolée socialement qui

n'en souffre pas n'a pas les mêmes besoins qu'une personne active au travail et dans sa collectivité. Une évaluation permettra de déterminer les besoins et les moyens d'intervention à appliquer. Elle permettra aussi d'établir un ordre de priorité des interventions en fonction de la motivation du patient. Ce service est offert par des audiologistes œuvrant dans des centres hospitaliers, des centres de réadaptation ou des cliniques privées.

Cette évaluation se fait par l'entremise d'une entrevue semi-dirigée, idéalement en présence d'un membre de l'entourage, le plus souvent le conjoint. Au terme de l'évaluation des besoins, des recommandations sont émises. Ces recommandations peuvent impliquer le recours à la technologie ou la

prestation de services de réadaptation auditive. Cet article présente les divers services pouvant atténuer les handicaps que subissent les personnes malentendantes ou sourdes. Le volet technologique sera présenté dans l'article suivant.

Les stratégies de communication

Les personnes malentendantes sont souvent gênées de parler de leur surdité. Elles s'affirment peu et sont démunies face aux bris de communication. Elles ne pensent pas toujours à bien contrôler les facteurs environnementaux. Elles ont parfois du ressentiment envers leur entourage, qui n'est pas toujours très sensibilisé aux

M^{me} France Désilets, audiologiste, travaille au Programme adultes de l'Institut Raymond-Dewar, centre de réadaptation spécialisé en surdité et troubles de la communication. Elle est également formatrice et conseillère en surdité professionnelle.

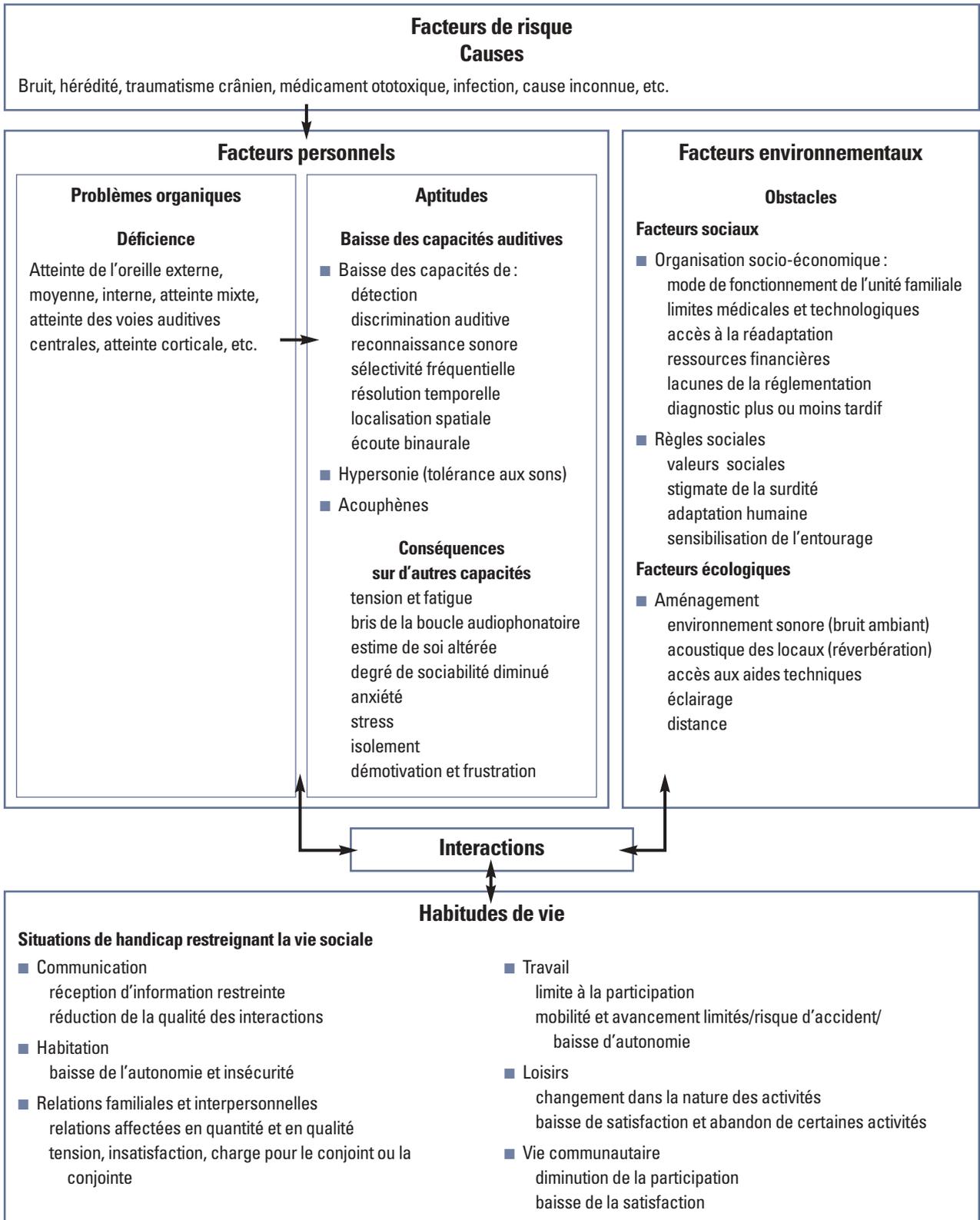
Il importe de savoir que deux personnes ayant des audiogrammes similaires n'ont pas les mêmes besoins.

Les personnes malentendantes sont souvent gênées de parler de leur surdité. Elles s'affirment peu et sont démunies face aux bris de communication. Elles ne pensent pas toujours à bien contrôler les facteurs environnementaux.

Repères

Figure

Le processus de production du handicap appliqué à la surdité acquise*



* Nous remercions le Réseau international sur le Processus de production du handicap pour l'autorisation de reproduire et d'adapter.

attitudes de communication à adopter avec une personne malentendante. En clinique, il n'est pas rare d'entendre des patients se plaindre : « Ils marmonnent, ils font exprès de parler aux murs... ». De son côté, l'entourage a certaines croyances erronées : « Elle entend quand elle veut, elle n'écoute pas, elle n'a qu'à mettre son appareil... ». Une intervention sur le plan des stratégies de communication vise à mieux outiller la personne malentendante et son entourage pour les aider à composer avec les contraintes qu'impose la surdité. Chacun doit apprendre à assumer sa part de responsabilité dans la communication. Cela exige des changements de comportements et d'attitudes qui ne pourront s'instaurer et se maintenir que si les parties intéressées sont convaincues de leur bien-fondé et des avantages de leur mise en pratique.

L'enseignement des stratégies de communication s'adresse donc à la personne malentendante et à son entourage. Les attentes de la personne malentendante deviennent plus réalistes. Elle se sent plus à l'aise d'informer les gens au sujet de sa surdité, de formuler des demandes de collaboration, de contrôler les facteurs environnementaux. L'entourage cerne mieux les répercussions de la surdité et les moyens à mettre en œuvre pour mieux communiquer. Cette intervention gagne à être réalisée en groupe, l'interaction entre pairs étant souvent le meilleur des outils de persuasion et de compréhension mutuelle.

La lecture labiale

La personne atteinte de surdité compensera ses limitations fonctionnelles en exploitant davantage le mode visuel. Plus la surdité est importante,

Encadré 1

Les programmes, en bref

- **RAMQ** : attribution de prothèses auditives et d'aides de suppléance à l'audition selon certains critères de décibels et selon les résultats de l'évaluation globale des besoins.
- **CSST** : pour les travailleurs atteints d'une surdité professionnelle reconnue.
 - Sous la section assistance médicale : les prothèses auditives.
 - Sous la section réadaptation : les aides de suppléance et autres services incluant l'adaptation du poste de travail.
- **Ministère de l'Éducation - Aide financière aux études** : volet de l'aide financière sous forme de bourse pour les étudiants admissibles dont la surdité est supérieure à 70 dB (seuil d'audition) et volet de l'allocation pour besoins particuliers pour les surdités supérieures à 25 dB (seuil d'audition) (ex. : interprètes, soutien pédagogique).
- **Services externes de main-d'œuvre (SEMO)** : orientation, intégration et maintien au travail. Adaptation des postes de travail. Contrats d'intégration au travail.
- **SAAQ** : surdités consécutives à un accident de la route. Programme palliatif des régimes publics. Volet de l'indemnisation et de la réadaptation. Besoins établis en fonction des limitations fonctionnelles permanentes.
- **Anciens Combattants Canada** : Programme d'aides auditives et d'aides de suppléance palliatif du programme de la RAMQ.
- **Programme québécois pour l'implant cochléaire** : financé par le MSSS, la RAMQ et la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire. Les frais de séjour ne sont pas uniformément couverts par les budgets transport-hébergement des régies régionales. Pour informations : (418) 691-5407.

plus grande est la dépendance envers les indices visuels de la parole. Certains sont naturellement doués, mais d'autres ont besoin de développer davantage leur habileté à lire sur les lèvres avec un soutien professionnel.

Le participant apprend la « mécanique » de la lecture labiale : certains sons de la parole présentent la même image visuelle sur la bouche. Par exemple, rien ne sert de mettre son énergie à distinguer P, B et M, car ce sont des sosies labiaux. Ainsi, « pain », « bain » et « main » ne peuvent être reconnus que par le contexte. D'autre

part, l'intervention met l'accent sur les différences entre les sons et le décodage de l'information visuelle qui accompagne la parole. Dans plusieurs cas, la lecture labiale est présentée comme un complément à l'audition, complément fort utile dans les situations d'écoute difficiles où, bien souvent, les prothèses auditives (même de haute technologie...) sont d'une aide limitée. Ajoutons enfin que l'intervention en lecture labiale aborde également les stratégies de communication. Cette intervention peut être réalisée par un audiologiste ou un orthophoniste.

L'adaptation du poste de travail

Lorsqu'il procède à l'évaluation globale des besoins, l'audiologiste s'intéresse aussi aux répercussions de la surdité sur le travail. D'ailleurs, bon nombre de personnes nous consultent sur ce point. Elles réalisent qu'elles composent de plus en plus difficilement avec leur surdité. Elles s'interrogent sur leur avenir professionnel. Plusieurs n'ont jamais révélé leur déficience auditive à leur patron ou à leurs collègues. Ces personnes qui cachent leur surdité sont malheureusement mal jugées, car à partir de leurs comportements, on les croit indépendantes, hautaines, peu sociables, inappropriées ou même lentes intellectuellement.

Au plan fonctionnel, la personne malentendante réussit-elle à exécuter sa tâche sans devoir « emprunter » les oreilles de ses camarades ? Sa surdité nuit-elle à sa productivité ou à la qualité de son travail ? Sa sécurité ou celle de ses collègues est-elle compromise ? À ce chapitre, une étude québécoise nous apprend que, dans des milieux bruyants, les travailleurs dont l'audition est atteinte sont plus souvent victimes d'accidents².

L'adaptation du poste de travail peut impliquer des recommandations d'aides de suppléance à l'audition, d'aménagements de la tâche ou même de réorientation professionnelle. Elle implique aussi la sensibilisation du milieu à la surdité et à ses conséquences. L'intervention peut nécessiter la participation de plusieurs partenaires,

y compris la personne malentendante et l'employeur.

Les besoins psychosociaux

La personne malentendante n'est pas uniquement « une paire d'oreilles ». L'évaluation des besoins peut soulever certains problèmes psychosociaux. L'orientation vers un autre professionnel (psychologue, travailleur social, éducateur, etc.) et une intervention interdisciplinaire peuvent s'avérer nécessaires. Dans certains cas, l'adaptation au handicap (processus de deuil) sera un préalable à une aide de nature fonctionnelle. Nul besoin de proposer à une personne des aides auditives si elle en est encore à nier sa perte...

Les ressources

Les services de réadaptation auditive sont offerts principalement dans les centres de réadaptation en déficience auditive. Les centres hospitaliers offrent aussi certains services. Dans les centres de réadaptation, l'audiologiste œuvre au sein d'une équipe multidisciplinaire (orthophonistes, psychologues, psychoéducateurs, éducateurs, travailleurs sociaux). Les cliniques privées offrent également des services qui peuvent être remboursés par certaines compagnies d'assurance. L'encadré 1 répertorie les principaux programmes d'aide. Un questionnaire de dépistage des difficultés d'écoute et d'audition qui pourra vous aider à déceler les patients susceptibles de bénéficier de ces ser-

vices est présenté à l'encadré 2.

La réadaptation auditive... un coffre à outil en évolution

Mieux vivre avec sa surdité, c'est disposer de plusieurs outils : un bon appareillage auditif, des aides de suppléance à l'audition, de bonnes stratégies de communication, une meilleure lecture labiale et une certaine aisance avec cette « différence ». Les personnes qui nous consultent n'en sont pas toutes au même niveau. À l'annonce du diagnostic de surdité, la personne n'est pas nécessairement prête à entendre parler d'appareillage et de « cours ».

Il importe de mentionner que la démarche est évolutive : une personne peut se montrer plus motivée à utiliser des prothèses auditives pour maintenir son emploi, entreprendre des études, communiquer avec ses petits-enfants... Elle peut sentir le besoin d'une aide de suppléance à la suite d'une aggravation de sa perte auditive ou d'un changement dans sa situation ou ses habitudes de vie. Elle peut aussi exprimer de nouveaux besoins parce qu'elle a cheminé dans son processus d'adaptation au handicap : elle admet davantage ses limitations fonctionnelles et est prête à prendre les moyens nécessaires pour mieux communiquer.

Monique apprendra graduellement à affirmer ses besoins en tant que personne malentendante. Elle saura mieux prévenir et corriger les bris de communication. Elle pourra évaluer les avantages pour elle et son entourage. En jouant « cartes sur table », elle pourra éviter de nombreux malentendus. □

Mieux vivre avec sa surdité, c'est disposer de plusieurs outils : un bon appareillage, des aides de suppléance à l'audition, de bonnes stratégies de communication, une meilleure lecture labiale et une certaine aisance avec cette « différence ».

Repère

Encadré 2

« Entendez-vous bien ? »

Questionnaire de dépistage des difficultés d'écoute et d'audition

Identification du répondant

Nom : _____

Âge : _____

Date : _____

Lieu de résidence

Domicile : _____

Autre : _____

Pour chacune des questions suivantes, cochez :

Oui

Parfois

Non

- | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Faites-vous répéter quand vous parlez avec une seule personne ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Avez-vous de la difficulté à comprendre quand plusieurs personnes parlent ensemble ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Avez-vous de la difficulté à comprendre quand vous ne voyez pas le visage de la personne qui parle ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Avez-vous de la difficulté à comprendre quand il y a du bruit autour de vous ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Trouvez-vous que les gens marmonnent ou ne parlent pas assez fort (à la T.V., les amis, les médecins) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Trouvez-vous que les gens parlent trop vite (à la T.V., les amis, les médecins) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Avez-vous de la difficulté à comprendre au téléphone ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Avez-vous de la difficulté à entendre couler l'eau du robinet ou du bain quand vous êtes dans une autre pièce ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Avez-vous de la difficulté à entendre la sonnerie du téléphone quand vous êtes dans une autre pièce ou dans la salle de bain ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je n'ai plus le téléphone. | <input type="checkbox"/> | | |
| 10. Avez-vous de la difficulté à entendre la sonnerie de la porte ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je n'ai pas de sonnerie de porte. | <input type="checkbox"/> | | |
| 11. Avez-vous de la difficulté à entendre lorsqu'on frappe à la porte ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12. Est-ce que votre famille, vos amis ou vos voisins vous font remarquer que vous mettez le volume de votre télévision ou de votre radio trop fort ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Encadré 2 (suite)

| | Oui | Parfois | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 13. Avez-vous tendance à vous retirer des autres de crainte de ne pas les comprendre ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14. Préférez-vous vous retirer des activités à cause du bruit autour de vous (ex. : salle à dîner, restaurant, fêtes de famille, bingo, etc.) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pour la question 15, cochez a, b, c ou d | | | |
| 15. Comment trouvez-vous votre audition ? | | | |
| a) bonne audition | <input type="checkbox"/> | | |
| b) léger problème d'audition (difficultés d'écoute occasionnelles) | <input type="checkbox"/> | | |
| c) problème d'audition modéré (difficultés d'écoute fréquentes) | <input type="checkbox"/> | | |
| d) important problème d'audition (difficultés d'écoute habituelles ; presque toujours). | <input type="checkbox"/> | | |

Total :

Certaines personnes ne savent pas qu'elles ont un problème d'audition. Vous faites peut-être partie de cette catégorie. Nous vous invitons à le vérifier. D'autre part, il est important que les intervenants ou les personnes significatives soient à l'affût des signes pouvant révéler la présence de problèmes d'audition chez la personne.

Les signes de surdit  :

1. La personne fait r p ter lorsque vous lui parlez (surtout lorsqu'elle ne voit pas votre visage).
2. Elle r pond « de travers » lorsque vous lui posez une question.
3. Elle est souvent distraite lors d'une activit  de groupe.
4. Elle est port e   s'isoler du reste du groupe dans les p riodes libres.
5. Elle vous fixe du regard lorsque vous lui parlez.
6. Elle ne r pond pas lorsque vous lui parlez et qu'elle a le dos tourn .
7. Son entourage vous fait des commentaires au sujet de son audition (ex. : t l vision, t l phone, etc.).

Compilation des r sultats au questionnaire :

Pour les questions de 1   14 inclusivement, chaque « oui » vaut 4 points, chaque « parfois » vaut 2 points, et chaque « non » vaut 0 point.

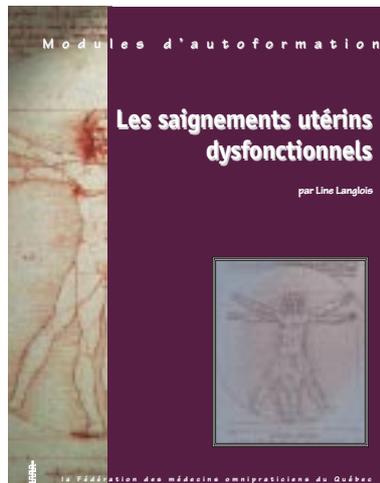
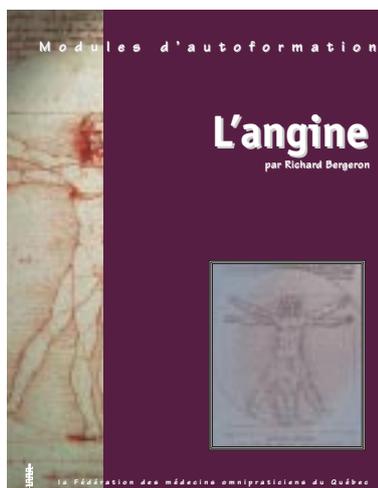
Pour la question 15, a) vaut 0 point, b) 2 points, c) 3 points, d) 4 points.

Faites le total. Si le r sultat global est sup rieur au chiffre 14, consultez un audiologiste ou un professionnel du r seau de la sant  pour une r f rence en audiologie.

* Source : H l ne Caron, M.O.A., Institut Raymond-Dewar et Michel Picard, Ph.D., Universit  de Montr al (octobre 1998). Reproduction autoris e.



Modules d'autoformation



En vente chez Somabec et au stand d'accueil
des congrès de formation continue de la FMOQ

Renseignements : 1 800 361-8118
Télécopieur : (450) 774-3017
Courriel : bp295@somabec.qc.ca

Summary

Acquired hearing loss... What if something could be done? Acquired hearing loss in an adult leads to many consequences at the functional and psychosocial levels. Other services can be offered to patients to improve the quality of life besides hearing prostheses.

Key words: acquired hearing loss, adults, hearing rehabilitation.

Date de réception : 14 mai 2001.

Date d'acceptation : 21 juillet 2001.

Mots clés : surdit e acquise, adultes, r eadaptation auditive.

Bibliographie

1. Fougeyrollas Patrick, r ed. *La classification qu eb ecoise du Processus de production du handicap et la r evision de la C.I.D.I.H. dans R eseau international C.I.D.I.H. et facteurs environnementaux.* Lac Saint-Charles : Soci et e canadienne de la C.I.D.I.H., juillet 1998 ; 9 (2-3).
2. Girard S, Picard M, Jean S, Larocque R, Turcotte F, Simpson A. Fr equence des accidents du travail et condition auditive. *Travail et sant e* d ecembre 2000 ; 16 (4) : S-12-16.

